

# NORMANDIE

## SUD EURE

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 6 février 2026, à Verneuil d'Avre et d'Iton

## À vos mares !

**Vous possédez une mare et souhaitez en savoir plus sur son écosystème ? Besoin de conseils pour l'entretenir ou la restaurer ? Pour la troisième année consécutive, L'Interco Normandie Sud Eure lance une campagne d'inventaire des mares afin d'accompagner les habitants dans la préservation de ces milieux riches en biodiversité.**

Réservoirs de biodiversité, éléments structurants de notre paysage quotidien, alliées précieuses en matière de régulation du ruissellement, d'épuration des eaux ou encore de lutte contre les incendies, havres de fraîcheur en période de forte chaleur, les mares assurent pourtant de multiples fonctions.

Présentes dans le quotidien des anciens pendant des générations, les mares ont été massivement délaissées au cours des dernières décennies. Abandonnées ou comblées, on estime ainsi, que depuis le XXe siècle, **90% des mares présentes en Normandie ont disparu.**

**Selon une première estimation, le territoire Normandie Sud Eure abriterait près de 3 000 mares.** Qu'elles soient privées ou communales, situées dans un champ, une forêt ou encore un parc ou un jardin, toutes les mares méritent une attention particulière.

### **L'Interco Normandie Sud Eure déploie un plan d'actions en faveur des mares depuis 2024**

Afin de veiller à leur maintien, l'Interco Normandie Sud Eure déploie depuis 2024 **un plan d'actions en faveur des mares** en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie.

Pendant plusieurs mois en 2024, deux étudiants en stage au sein de la direction de l'aménagement du territoire ont parcouru les quelque 800 kilomètres carrés du territoire afin de recenser et caractériser les mares communales, en observant la faune et la flore, notamment les amphibiens, pour identifier les espèces présentes.

Les mares constituent par ailleurs des supports précieux en matière d'éducation et de sensibilisation à la nature et au développement durable. C'est pourquoi, l'Interco a déjà organisé deux chantiers de restauration de mares communales, auxquels ont participé plusieurs jeunes entre 11 et 17 ans, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie. *(cf photos ci-dessous)*

**Aujourd'hui, plus de 700 mares ont déjà été recensées sur le territoire. Dont 179 mares communales.**

**En 2026, l'Interco lance un appel à participation des habitants pour recenser toutes les mares du territoire.**

Après la campagne de 2024 concentrée sur les mares publiques, la campagne 2025 a permis de **caractériser près de cent mares privées**. L'Interco Normandie Sud Eure lance à nouveau un appel à la population pour recenser d'autres mares privées. Pour y participer, il suffit de remplir un formulaire avec ses coordonnées et son nombre de mares.

À partir du 23 février, l'Interco accueillera 2 nouveaux stagiaires. Lisa Garrido étudiante en Master géographie des littoraux à l'université de La Rochelle et Noah Pegot étudiant en Master biologie, écologie évolution, gestion de l'environnement à l'université de Grenoble Alpes. Ils prendront contact avec les participants pour les rencontrer et procéder à la caractérisation de leur mare afin de les accompagner dans la préservation de ces milieux naturels riches en biodiversité et répondre aux éventuelles questions des habitants.

[Lien vers le formulaire en ligne : urlr.me/Hem2d9](http://urlr.me/Hem2d9)

Ce recensement est organisé en partenariat avec le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares de Normandie (PRAM) dans le cadre d'une convention d'une durée de dix ans minimum signée avec l'Interco Normandie Sud Eure.

**Vous ne possédez pas de mares mais souhaitez contribuer à leur recensement ?**

Rendez-vous sur <https://www.pramnormandie.com/>. Vous pourrez y recenser les mares près de chez vous et ainsi contribuer à la conservation de ce patrimoine biologique essentiel.

**Qu'est-ce qu'une mare ?**

Une mare est une étendue d'eau stagnante, de taille variable, pouvant atteindre une surface maximum de 5 000 m<sup>2</sup>. Sa profondeur n'excède généralement pas les 2 mètres permettant l'installation d'une végétation aquatique sur l'ensemble du fond, grâce au rayonnement solaire.

Parfois d'origine naturelle, les mares ont été généralement créées par l'homme pour l'abreuvement des animaux, l'extraction de matériaux ou la mise en place de réserves à incendie...

Une mare est alimentée principalement par les eaux pluviales, le ruissellement, une nappe phréatique ou une nappe alluviale (près d'un cours d'eau). Selon son régime d'alimentation en eau, une mare peut être permanente ou temporaire.

Les mares ont été généralement créées par l'homme pour répondre à des besoins domestiques (réserves d'eau, lessive...), pour les constructions des murs de bauge et de torchis, pour les besoins agricoles (abreuvoir pour les animaux, rouissage du lin et du chanvre...), artisanaux (vannerie...) ou bien pour les activités de loisirs (baignade...).

Si elles ont perdu leurs usages domestiques, les mares continuent néanmoins à remplir de multiples fonctions essentielles comme l'abreuvement du bétail, la lutte contre les incendies, l'arrosage, le stockage des eaux de ruissellement (lutte contre l'érosion et les inondations), l'épuration de l'eau...

Véritables réservoirs de biodiversité, les mares et les réseaux qu'elles constituent sont des éléments du paysage qui garantissent la sauvegarde de nombreuses espèces de milieux aquatiques et humides (flore, amphibiens, insectes, mollusques...).

Organisées en réseaux interconnectés, les mares sont des éléments constitutifs de la Trame Verte et Bleue.

**Contact presse :**

Simon PIEDFERT – Chargé de communication

[simon.piedfert@inse27.fr](mailto:simon.piedfert@inse27.fr) – 06 47 34 75 55

*Pendant les vacances d'automne 2025, plusieurs jeunes ont participé à un chantier de restauration d'une mare communale à Marbois, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie. Ils ont travaillé à l'arrachage de végétaux envahissants pour préserver l'équilibre écologique des mares. Crédits photo : Alain Leprévost*

